

La journée d'un moine cistercien (2)

Ce document complète le document intitulé : La journée d'un moine cistercien (1). Il présente les activités d'un moine cistercien de midi à minuit. La légende, située au-dessus du dessin, indique les périodes de repos, de chants et prières, de travail. Les heures sont notées sur la gauche du dessin, de 12 h à 24 h. À droite, en caractères gras, sont indiquées les « heures liturgiques » de l'après-midi et de la première partie de la nuit: None (neuf heures après Prime, soit 15 h), Vêpres et Complies.

Sur ce dessin, sont indiquées les heures des repas et, à droite, la nature du travail effectué l'après-midi: le jardinage.

La journée d'un moine cistercien (2)



repos



travail



chants et prières

